

PLAN D' ACTIONS

La programmation du Haut Cenon

- P1** Créer un nouveau front urbain sur Camille Pelletan dans le cadre du PAE
- P2** Créer un nouveau front urbain sur la Morlette et développer à nouveau quartier mixte sur un périmètre élargi (foncier logévie, foncier centre commercial, foncier Delek, foncier polarité Cassagne)
- P3** Créer un nouveau front urbain sur l'avenue Jean Zay au niveau de la Sarallière en étudiant différents scénarii de reconstitution du quartier avec démolition ou non de la tour et des bâtis arrières
- P4** Consolider le projet d'entrée de ville nord (4^e salle / passerelle Buttinière / 50 000 logements) en proposant à la copropriété de valoriser son foncier
- P5** Enclencher une vaste opération de réhabilitation lourde de l'ensemble du quartier Palmer valorisant l'architecture de ce patrimoine du XX^eme siècle
- P6** Penser l'entrée de ville sud en lien avec Floirac autour des questions de terminus de tramway et d'offre commerciale
- P7** Penser un parcours commerçant cohérent depuis Emeraude jusqu'à la « boulangerie » à travers la Morlette
- P8** Penser l'offre commerciale de la Marègue en lien avec la ZA
- P9** Proposer un démonstrateur sur la parcelle des cafés Richard avec un food court en rdc et un hôtel d'activité en étage « des lieux pour aller manger dehors dans un espace
- P10** Etudier le déplacement / remplacement des écoles Alphonse Daudet et Louis Pergaud par le renforcement du groupe scolaire René Cassagne
- P11** Penser une reconstruction du haut du parc de palmer « la grande terrasse des équipements »
- P12** S'appuyer sur le totem pour flécher les terrains en bord de rocade, ainsi que les terrains potentiellement mutables dans la ZA vers des activités « vertes »

PLAN GUIDE / PROGRAMMES

Polarités, programmation, interventions

- Nouveaux fronts urbains
- Equipement
- Ecole
- Activité
- Déplacement
- Commerces
- Polarité commerciale principale
- Polarité «relai» - services/activité

Foncier

- Ilot projeté

Logement

- Démolition projetée
- Logement en projet
- Logement récent
- Logement déjà réhabilité
- Logement à rénover

- Requalification des ilots
- Mutualisation de coeur d'ilot
- Mutualisation de cours d'activité